

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
86	86	59	44

**SEANCE DU**  
**30 JUIN 2026**

Date de convocation du Comité Syndical  
22/06/2026

Date d'affichage de la convocation au siège  
22/06/2026

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 59  
Nombre de suffrages exprimés : 60  
Nombre de délégués ayant voté pour : 60  
Nombre de délégués ayant voté contre : 0  
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0  
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 1

Le 30 juin 2026 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la maison de la culture et de la convivialité de la Roche Noire, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Alain LAGRU est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :**

**Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans :** BERTAUD Cécile, CHANUDET Sébastien, CHAUVIN Lionel, CHRETIEN Jean-Pierre, GARAYT Josquin, GENESTIER Stéphane, GRIMBERG-MICHAUD Edith, LAMBERT Béangère, LAVIE André, MARTIN Thierry, MIGNE Didier, PAZOS-SANTIAGO José, RAYMOND Isabelle, RAYNAUD Jean-Louis, RENAULT Laurent, GIANGRECO Malory, TILLIE Antoine.

**Billom Communauté :** CHAVAROT Patrick, DEGOILLE Michel, DODAT Régis, DROUIN Franck, MAZIN Vincent, PEIXOTO Maria, RAMADIER Maryline, ROSSIGNOL Dominique, MOINE Pierre.

**Communauté de Communes Plaine Limagne :** AYME Céline, BILLEBAUD Brigitte, DARLET Romain, DEMESSINE Frédéric, ESCARZAGA Vincent, GAY Arnaud, POINTON Ludovic.

**Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :** GEORGES Denis, MOULIN François, MENUGE Marie-Claire, GIRARD Dominique, LARROUSSE Lionel, NONY Laurent, OUVRARD Antonin.

**Communauté de Communes Entre Dore Et Allier :** BERGAMI Gilles, BOUCHE Jérémy, CONSTANT Angélique, FLORET Julien, HABONNEL Pascaline, REY Dominique, SAUZEDDE Véronique, TRICHARD Dorothée, GARITTE Anne-Sophie, POUILLARD Isabelle.

**Mond'Arverne Communauté :** BORDIER Jean-Marc, DUCREUX Bernard, HEALY Bénédicte, LAGRU Alain, MAILLET Guillaume, SIMIONI Sébastien, VIALAT Gérard, DUPECHER Pierre, VALLET Gérard.

**Pouvoir(s) :**

- M. Guy MAILLARD donne procuration à Mme Dorothée TRICHARD

**Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.**

## ***Thème : FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES***

### **Dél. 2026-24 : Approbation du Compte Financier Unique 2025 : Budget Principal**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L1612-13, L1612-14 et L1612-31 ;

**VU** l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le passage au CFU pour l'ensemble des collectivités territoriales au plus tard au titre de l'exercice 2026 ;

**VU** le Compte Financier Unique 2025 (CFU 2025) établi en commun entre le SBA et le Trésorier Principal de Clermont-Ferrand au titre du Budget Principal du SBA ;

**VU** la maquette du CFU 2025 annexée à la présente délibération ;

**VU** la délibération n°2022-36 du 29 septembre 2022 relative au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

**VU** la délibération n°2025-08 du 10 février 2025 relative à l'adoption du Budget primitif 2025 ;

**VU** la délibération n°2025- 24 du 30 juin 2025 relative à l'affectation définitive des résultats 2024 au BP 2025 ;

**VU** la délibération n°2025-32 du 29 septembre 2025 relative à la décision modificative n°1 ;

**VU** la délibération 2026-01 de reprise anticipée des résultats 2025 au BP 2026 ;

**VU** la partie financière du rapport annuel 2025 du SBA annexée à la présente délibération ;

**VU** le diaporama de synthèse présenté aux élus du comité syndical ;

Le Vice-Président en charge des finances et de la tarification introduit la délibération en informant le Comité Syndical que pour la deuxième fois la réalisation comptable du SBA est présentée sous la forme d'un Compte Financier Unique, qui fusionne dorénavant le Compte Administratif et le Compte de Gestion. Afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, le CFU compile les données de l'exécution budgétaire, qui étaient déjà présentes au sein du compte administratif, avec des informations patrimoniales, qui étaient uniquement associées au compte de gestion.

Il rappelle également que le compte financier unique est le document chiffré par lequel l'exécutif rend compte à l'assemblée délibérante du mandat qui lui a été confié au travers des différentes autorisations budgétaires (budget primitif, décisions modificatives, budget supplémentaire et autres délibérations).

A ce titre, le compte financier unique doit retracer l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice comptable et budgétaire concerné, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (restes à réaliser en investissement).

Pour rappel, le Syndicat du Bois de l'Aumône applique la nomenclature budgétaire et comptable M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le Vice-Président présente les chiffres du Compte Financier Unique du Budget Principal de l'exercice 2025 :

Accusé de réception en préfecture  
063-256300161-20260706-DEL2026-24-DE  
Date de réception préfecture : 08/07/2026

Pour la section de fonctionnement :

	Dépenses		Recettes
011 - Charges à caractère général	5 137 317,02 €	013-Attenuations de charges	20 684,62 €
012 - Charges de personnel	6 974 278,42 €	70 - Produits des services et ventes diverses	1 225 645,88 €
65 - Autres charges de gestion courante	11 581 164,74 €	731 - Fiscalité locale	23 231 227,00 €
66 - Charges financières	35 594,84 €	74 - Dotations et participations	139 945,59 €
67 - Charges spécifiques	10 915,51 €	75 - Autres produits de gestion courante	11 010,06 €
68- Dotations aux provisions	8 169,00 €	76 - Produits financiers	57 363,36 €
		77 - Produits spécifiques	42 833,04 €
		78 - Reprises amortissement et provisions	7 926,50 €
<b>Sous total - dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>23 747 439,53 €</b>	<b>Sous total - recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>24 736 636,05 €</b>
023 - Virement à la section d'investissement		042 - Opérations d'ordre entre sections	41 327,74 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 030 524,26 €	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
043 - Opérations ordre à l'intérieur de la section			
<b>Sous total - dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 030 524,26 €</b>	<b>Sous total - recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>41 327,74 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>24 777 963,79 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>24 777 963,79 €</b>
		002 - Résultat reporté de fonctionnement	3 981 790,10 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 777 963,79 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 759 753,89 €</b>
		Solde d'exécution de fonctionnement 2025	3 981 790,10 €

Au terme de l'exercice comptable 2025, il est constaté un volume de recettes de fonctionnement de 28 759 753, 89 €, pour une réalisation en dépenses de fonctionnement de 24 777 963, 79 €. Le solde d'exécution de fonctionnement s'établit donc à 3 981 790, 10 € (chap 002).

Pour la section d'investissement :

	Dépenses		Recettes
20 - Immobilisations incorporelles	241 800,45 €	10 - Dotations fonds divers et réserves	112 442,99 €
21 - Immobilisations corporelles	1 326 983,83 €	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	
23 - Immobilisations en cours	19 259,22 €	13 - Subventions d'investissement	
16 - Emprunts et dettes assimilées	313 252,05 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	
27 - Immobilisations financières	50 000,00 €	27 - Immobilisations financières	24 377,57 €
		024 - Produit des cessions d'immobilisations	
<b>Sous total - dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 951 295,55 €</b>	<b>Sous total - recettes réelles d'investissement</b>	<b>136 820,56 €</b>
040 - Opérations d'ordre entre sections	41 327,74 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	
041 - Opérations patrimoniales		040 - Opérations ordre entre sections	1 030 524,26 €
		041 - Opérations patrimoniales	
<b>Sous total - dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>41 327,74 €</b>	<b>Sous total - recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 030 524,26 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 992 623,29 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 167 344,82 €</b>
		001 - Résultat reporté d'investissement	4 315 525,10 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 992 623,29 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 482 869,92 €</b>
		Solde d'exécution d'investissement 2025	3 490 246,63 €

Au terme de l'exercice comptable 2025, la section d'investissement constate une réalisation de 5 482 869, 92 € en recettes et de 1 992 623, 29 € en dépenses. Le solde d'exécution d'investissement s'établit donc à 3 490 246, 63 € (chap 001).

En dépenses d'investissement, le montant des restes à réaliser 2025 est de 1 336 043, 08 €. Ils ont été repris au budget primitif 2026.

Le Président passe la parole au Président de séance élu pour l'occasion et quitte la séance du Comité Syndical au moment du vote conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de séance soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Financier Unique de l'année 2025 du Budget Principal.

Le Comité Syndical,  
Où l'exposé du Vice-Président en charge des finances et de la tarification,  
Après en avoir débattu et délibéré,

### À L'UNANIMITÉ

**Article 1** : **APPROUVE** le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 du Budget Principal du Syndicat du Bois de l'Aumône selon les éléments financiers exposés précédemment.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet du Puy-de-Dôme.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

  
Lionel CHAUVIN



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.*

Accusé de réception en préfecture  
063-256300161-20260706-DEL2026-24-DE  
Date de réception préfecture : 08/07/2026